



FAIRE AUTREMENT À PLÉRIN

Un projet construit
avec les habitantes et les habitants

”

FAIRE AUTREMENT,
C'EST CHOISIR
LES VALEURS
AVANT LES AMBITIONS,
ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
AVANT LES LOGIQUES
DE POUVOIR.



NOTRE PROJET : FAIRE AUTREMENT

À Plérin, nous aimons notre commune mais beaucoup ressentent aussi une forme de lassitude : des décisions éloignées du quotidien, un développement parfois subi, le sentiment que l'avenir se décide sans celles et ceux qui y vivent.

Faire autrement, ce n'est pas un slogan. C'est un choix politique clair. Celui de remettre la santé, le bien-vivre et la solidarité au cœur de l'action municipale, et de redonner tout son sens à la démocratie locale.

Depuis le mois de juin 2025, ce programme a été construit collectivement avec les habitantes et les habitants, à travers des rencontres, des échanges et des groupes de travail thématiques. Ce projet n'est pas celui d'une personne, mais celui d'un collectif qui croit à l'intelligence partagée et à la force du commun. Une fois élus, nous continuerons à travailler avec vous, dans la durée, pour faire vivre, évaluer et ajuster ce projet.

Nous refusons l'urbanisme subi, la bétonisation excessive et la vente du patrimoine public. Nous faisons le choix d'une gestion financière responsable, d'une bifurcation écologique ambitieuse et d'un soutien fort à l'économie locale, au monde associatif, au sport et à la culture.

Dans un contexte national et international incertain, l'échelon local doit être **celui qui protège, anticipe le monde de demain et agit concrètement au quotidien pour améliorer la vie.**

55 POINTS

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET COMMUNICATION

” FAIRE DE PLÉRIN
UNE DÉMOCRATIE VIVANTE,
TRANSPARENTE ET EXIGEANTE,
OÙ LES HABITANTES ET
HABITANTS PARTICIPENT
RÉELLEMENT AUX DÉCISIONS
QUI LES CONCERNENT.

01

Encourager la participation des habitantes et des habitants à l'élaboration des projets et des politiques.

02

Organiser une convention citoyenne sur l'avenir de la commune.

03

Capter et diffuser les séances du conseil municipal et garantir la transparence de la documentation administrative en open source.

04

Instaurer un droit d'interpellation de la municipalité par voie de pétition.

05

Encadrer les frais de représentation de la maire et respecter une charte éthique pour les élu·es.



URBANISME, CADRE DE VIE ET LOGEMENT

” REPRENDRE LA MAÎTRISE
DE L'AMÉNAGEMENT
DE PLÉRIN POUR PRÉSERVER
LE CADRE DE VIE,
STOPPER L'URBANISME SUBI
ET PERMETTRE À CHACUN
DE SE LOGER DIGNEMENT.

06

Mettre un terme à la bétonisation et à la vente des biens publics au profit des promoteurs.

07

Penser la nature en ville : végétaliser, sanctuariser et développer les espaces verts (vergers, jardins partagés, zones humides...).

08

Remettre en débat les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

09

Réhabiliter et construire des logements sociaux, notamment pour accueillir des jeunes familles.

10

Développer une offre d'habitat innovant et inclusif : hameaux légers, habitats intergénérationnels, adaptés et partagés.

BIFURCATION ÉCOLOGIQUE - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

”

PRÉPARER PLÉRIN
AUX EFFETS DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
EN PROTÉGEANT LE VIVANT,
EN RÉNOVANT PLUTÔT
QU'EN CONSTRUISANT,
ET EN INVESTISSANT DE
MANIÈRE RESPONSABLE.

11

Accélérer la transition énergétique de la collectivité afin de sortir des énergies fossiles et de réduire la facture énergétique.

12

Rénover plutôt que construire, en isolant massivement les bâtiments communaux et en utilisant prioritairement des matériaux biosourcés.

13

Accentuer les actions de sensibilisation à la biodiversité.

14

Acquérir des terrains pour préserver des espaces riches en biodiversité.

15

Poursuivre la végétalisation des cours d'école.

16

Engager une réflexion collective sur le recul du trait de côte.



SOLIDARITÉS

”

FAIRE DE PLÉRIN
UNE VILLE ATTENTIVE
À CHACUN,
QUI ACCOMPAGNE TOUTES
LES ÉTAPES DE LA VIE ET
RENFORCE LES SOLIDARITÉS.

17

Développer des lieux pour lutter contre l'isolement et garantir l'accès aux droits.

18

Doter la ville de deux logements d'urgence supplémentaires, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

19

Renforcer l'action de la commission communale pour l'accessibilité de l'espace public, afin de faire de Plérin une ville exemplaire sur le handicap.

20

Déployer des actions favorisant l'autonomie des seniors, penser le lien social intergénérationnel.

21

Porter une attention particulière aux familles monoparentales. (quotient familial calculé sans le montant de la pension alimentaire ou l'allocation de soutien).

SANTÉ GLOBALE, PRÉVENTION ET QUALITÉ DE VIE

”

FAIRE DE LA SANTÉ
UN PILIER DE
L'ACTION MUNICIPALE EN
SOUTENANT LES SOIGNANTS
ET EN AMÉLIORANT
LA QUALITÉ DE VIE
DES HABITANTS.

22

Faciliter l'installation et le maintien des médecins et professionnels de santé en améliorant les conditions d'accueil, d'exercice et de coopération sur le territoire, notamment au sein du centre municipal de santé.

23

Développer une politique municipale de prévention et de santé globale intégrant l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale et la lutte contre les inégalités de santé.

24

Créer une ferme municipale bio (régie maraîchère) afin d'alimenter la cuisine centrale en circuit court, avec pour objectif le 100 % bio et le plus local possible dans les cantines.

25

Proposer une mutuelle communale de santé pour lutter contre le renoncement aux soins et améliorer la couverture santé de toutes et tous.

26

Réaliser un audit externe sur la gestion de l'EHPAD afin de garantir une prise en charge de qualité pour les résident-es, les familles et les professionnel-les.

27

Veiller au bien-être et à la sécurité au travail des agent-es de la collectivité par un dialogue social exigeant.

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

”

SOUTENIR
UNE VIE CULTURELLE,
SPORTIVE ET ASSOCIATIVE
ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS,
FACTEUR DE LIEN SOCIAL
ET DE SANTÉ.

28

Promouvoir la découverte et la pratique de l'activité physique, du sport-santé et des loisirs adaptés, accessibles à tous les âges et à toutes les capacités, en lien avec les associations locales.

29

Étudier la mise en place d'une tarification sociale, prise en charge par la ville, pour l'ensemble des activités culturelles et sportives, en complément des aides existantes.

30

Mettre en œuvre un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation des infrastructures sportives vieillissantes.

31

Mieux reconnaître et soutenir le bénévolat et créer une maison des associations.

32

Installer des bibliothèques hors les murs (marchés, quartiers, Ehpad, événements) et instituer un Conseil local du livre.

33

Langues régionales : passer le niveau 2 de la Charte pour le Gallo et le Breton.





ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

”

DONNER À
CHAQUE ENFANT
ET CHAQUE JEUNE
LES CONDITIONS POUR GRANDIR
ET APPRENDRE DANS UN CADRE
ÉDUCATIF JUSTE, INCLUSIF
ET AMBITIEUX.

34

Défendre les écoles avec un projet éducatif inclusif et ambitieux, et garantir un traitement équitable entre les établissements scolaires.

35

Accompagner les initiatives éducatives des enseignants (classes dehors, jardins pédagogiques, etc.).

36

Être en capacité d'accueillir tous les enfants dans les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

37

Concevoir des espaces et des événements pensés par et pour les jeunes.

38

Amplifier les horaires d'accueil des enfants de moins de trois ans.

VIE DES QUARTIERS

”

FAIRE VIVRE LES QUARTIERS
EN RENFORÇANT
LA PROXIMITÉ, LA PARTICIPATION ET
LES INITIATIVES LOCALES
POUR RETISSER
DU LIEN AU QUOTIDIEN.

39

Remettre en place des comités de quartier.

40

Favoriser les initiatives locales pour soutenir le vivre-ensemble et décentraliser les événements et les services.

41

Imaginer une «Fête de Plérin» interquartiers avec les habitant·es.

42

Assumer pleinement les responsabilités de la maire et des adjoints en matière de sécurité (pouvoirs de police administrative et de police judiciaire) afin de garantir la tranquillité publique et de lutter contre toutes les violences.



MOBILITÉS

”

SE DÉPLACER
PLUS FACILEMENT
ET EN TOUTE SÉCURITÉ,
PARTOUT DANS LA COMMUNE.

43

Développer l'offre de transport public avec une tarification sociale prise en charge par l'agglomération.

44

Rendre 100 % des rues de Plérin accessibles et sécurisées pour les piétons et repenser l'éclairage public avec les habitant·es

45

Améliorer la sécurité des usagers de la route et des riverains (entretien de la voirie).

46

Poursuivre le développement des pistes cyclables avec un plan vélo sans discontinuité et réaliser une liaison cyclable jusqu'au Sépulcre. (parkings vélo, stations de réparation).

ÉCONOMIE ET COMMERCE

”

SOUTENIR UNE ÉCONOMIE
LOCALE VIVANTE,
CRÉATRICE D'EMPLOIS ET
DE LIEN SOCIAL AU SERVICE
DES HABITANTS ET DU
TERRITOIRE.

47

Développer une offre de logements abordables pour les salarié·es et les actifs de la commune dans le cadre du plan d'aide au logement.

48

Soutenir les commerces de proximité et l'emploi local, acteurs essentiels du lien social et de la vitalité des quartiers, en lien avec l'agglomération et le monde économique.

49

Contribuer activement au développement de l'économie sociale et solidaire.



AGGLOMÉRATION – SBAA

”

PESER PLEINEMENT
À L'ÉCHELLE
INTERCOMMUNALE
POUR DÉFENDRE LA SOLIDARITÉ
TERRITORIALE ET FAIRE DE
L'AGGLOMÉRATION UN LEVIER DE
JUSTICE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE
ET SANITAIRE.

50

Maîtriser le développement et l'urbanisme avec une politique foncière ambitieuse et innovante, en ayant une vigilance particulière sur les plans intercommunaux (PLUi, PLH...).

51

Soutenir l'agriculture locale en augmentant les aides à l'installation des jeunes paysans et en appuyant les circuits courts et l'agriculture biologique.

52

Appuyer localement une expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

53

Défendre une tarification plus juste pour l'ensemble des services de l'agglomération (eau, transports, déchets).

54

Faire de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau et du littoral des priorités majeures.

55

Porter la création d'un centre dentaire intercommunal et faire de la santé un axe fort de l'agglomération.



Imprimé par Roudenn Grafik, 22190 Plérin. Ne pas jeter sur la voie publique.

CES PROPOSITIONS CONSTITUENT UN SOCLE.

Elles ont vocation à être mises en œuvre avec méthode, transparence et exigence, et à continuer d'évoluer grâce au dialogue avec les habitantes et les habitants.

POUR NOUS CONNAÎTRE

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

24 février	Bar Le Central	à 18h00
09 mars	Auditorium du CAP	à partir de 18h30
1^{er} mars	Mar'mousse	à 15H
3 mars	Restaurant RozR	à 18H



POUR NOUS SUIVRE

Plerin Autrement



plerin_autrement

www.plerinautrement.fr



ensemble@plerinautrement.fr

**Vous n'êtes pas présent le jour de l'élection ?
Rendez-vous sur : maprocuration.gouv.fr**